Application agréée E-legalite.com 10 DE-069-200072486-20210318-2021_007-BR



SYMALIM SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE l'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL SEANCE DU 18 MARS 2021

N°: 2021-007

OBJET: Adoption du compte administratif 2020 – Budget principal du Symalim et Budget

annexe Navette fluviale

Date de la convocation : Jeudi 11 mars 2021

Secrétaire de Séance : M. VIEIRA

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit du mois de mars, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu de façon exceptionnelle au Complexe du Mas du Roux (40 rue du midi, Beynost) pour respecter les mesures sanitaires COVID.

Nombre de délégué·e·s: 30	Présent·e·s : 24	en droits de vote	: 82,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 3	en droits de vote	: 11
	Votanties : 27	en droits de vote	: 93.5

Liste des présent·e·s :

nombre de vote /délégué∙e

METROPOLE DE LYON	M. Athanaze	5
	M. Benzeghiba	5
	MME CREUZE	5 + 5,5
	Mme Dehan	5
	MME FAUTRA	5
	M. Gomez	5
	Mme Grosperrin	5
	M. QUINIOU	5 + 5
	M. RAY	5
	Mme Reveyrand	5 + 5
	M. Selles	5
	M. Vieira	5
Conseil departemental Ain	M. Gaitet	4
ССМР	M. Girard	1,5
	Mme Terrier	1,5

5,5
5,5
4
4
4
3
3
3 + 1
3
2
2
2
1
1
1
1
1
1

Ont donné pouvoir (conformément à loi 2020-1379 du 14 novembre 2020) :

M. Chapuis à **Mme Creuze** M. Benzeghiba à Mme Reveyrand

M. Quiniou (Métropole de Lyon) Mme Fautra à

M. Vincent à M. Quiniou

Monsieur VIEIRA, 1er vice-président expose,

Le compte administratif 2020 récapitule l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de l'exercice budgétaire. Il fait apparaître les restes à réaliser qui seront repris dans le budget primitif présenté ce jour et permet de calculer le résultat de l'exercice 2020.

1 / Le Budget principal du SYMALIM

Budget principal Symalim		Dépenses	Recette	Résultat
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	5 388 891,33 €	5 588 705,69 €	199 814,36 €
	% de réalisation	84%	101%	
	Section d'investissement	3 205 297,97 €	3 171 479,12 €	- 33 818,85 €
	% de réalisation	74%	82%	
Report de l'exercice 2019	Section de fonctionnement		907 496,71 €	
	Section d'investissement		406 357,30€	
TOTAL (réalisation + report)	Section de fonctionnement	5 388 891,33 €	6 496 202,40 €	1 107 311,07 €
	Section d'investissement	3 205 297,97 €	3 577 836,42 €	372 538,45 €
	Cumulé	8 594 189,30 €	10 074 038,82 €	1 479 849,52 €
Restes à réaliser à	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
reporter en 2021	Section d'investissement	261 831,43 €	132 464,00€	- 129 367,43 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	5 388 891,33 €	6 496 202,40 €	1 107 311,07 €
	Section d'investissement	3 467 129,40 €	3 710 300,42 €	243 171,02 €
	Total cumulé	8 856 020,73 €	10 206 502,82 €	1 350 482,09 €

2/ Le Budget annexe Navette Fluviale du Canal de Jonage

Budget annexe Navette fluviale du Canal de Jonage		Dépenses	Recette	Résultat
	Section de fonctionnement	259 276,40 €	256 115,39€	- 3 161,01 €
Réalisation de l'exercice	% de réalisation	93%	91%	
2020	Section d'investissement	157 980,15 €	56 125,50€	- 101 854,65 €
	% de réalisation	84%	100%	
Report de l'exercice 2019	Section de fonctionnement	1 699,40 €		- 4860,41€
	Section d'investissement		132 678,91 €	30 824,26 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	260 975,80 €	256 115,39€	- 4860,41€
	Section d'investissement	157 980,15 €	188 804,41 €	30 824,26 €
	Cumulé	418 955,95 €	444 919,80 €	25 963,85 €

La Présidente ayant quitté la séance et le conseil syndical siégeant sous la présidence de Matthieu VIEIRA, 1er Vice-président, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les éléments exposés, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** à l'unanimité, les comptes administratifs 2020 du Budget principal du Symalim et du Budget annexe Navette fluviale du Canal de Jonage tel que présentés ci-dessus et développés en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

> La Présidente Catherine CREUZE